



LES OPÉRATIONS DE PAIX DE L'ONU : VERS UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE

bien faire face aux situations urgentes. Des motifs logiques justifient la constitution de dépôts régionaux : ils pourraient se trouver à proximité de futurs lieux de déploiement, et le transport coûterait alors moins cher et prendrait moins de temps. Cependant, le transport stratégique par air et par mer s'opère maintenant assez vite depuis à peu près n'importe quel point du globe, de sorte que les économies susmentionnées seraient sans doute minimes. En outre, l'établissement de plusieurs bases onusiennes de soutien logistique ferait monter les frais et engendrerait un dédoublement des services et du matériel entreposé. Et enfin, vu le prix élevé des équipements spéciaux et les problèmes continus inhérents à leur entretien, il faut bien réfléchir pour savoir quels matériels il conviendrait de stocker et à quels endroits il serait préférable de le faire.

Arrangements financiers

On ne saurait trop exagérer la mesure dans laquelle les systèmes et méthodes de financement insuffisants, inefficaces et restrictifs contribuent aux problèmes de l'ONU. Celle-ci a récemment apporté des améliorations au processus budgétaire, mais toute la question financière demeure une source de désappointement considérable pour elle et pour les pays fournisseurs de troupes. Contrairement à d'autres activités principales de l'ONU, les opérations de paix ne sont pas financées à même le budget ordinaire; les États membres doivent verser des quotes-parts distinctes à cet égard. Une fois le budget approuvé et les avis envoyés aux États membres, ils sont tenus de payer leur contribution complète dans les 30 jours suivants. Cependant, « ces dernières années, l'Organisation n'a reçu en moyenne que 45 p. 100 desdites contributions après 90 jours et 68 p. 100 après 180 jours¹⁸ », pour reprendre les mots du secrétaire général. Les tout derniers chiffres sont encore plus déconcertants. Si l'on ne rationalise pas le processus budgétaire et que les États membres ne respectent pas sensiblement davantage leurs obligations quant au versement des contributions, le mécanisme de réaction rapide de l'ONU dépendra en fin de compte de la bonne volonté des pays fournisseurs de troupes, ce qui laissera l'ONU munie de moyens faibles et imprévisibles pour répondre aux besoins à l'avenir.

À l'ONU, il existe une dichotomie fondamentale entre l'autorisation de dépenser et l'existence des fonds. Selon les modalités financières de l'ONU, celle-ci ne peut signer aucun accord entraînant des frais si elle n'a pas l'argent nécessaire en caisse. Sans les sommes voulues pour mener une opération d'urgence, une réaction rapide est impossible. En outre, le secrétaire général ne peut pas affecter des ressources à une mission tant que le Conseil de sécurité ne l'a pas autorisé. Bien qu'à l'heure actuelle, des manoeuvres financières adroites permettent de contourner ce problème, il faut trouver des façons d'amorcer les préparatifs en attendant que le Conseil de sécurité approuve le mandat. Le secrétaire général dispose du pouvoir de dépenser chaque année 3 millions de dollars américains au titre de « la paix et de la sécurité », mais cela risque d'être nettement insuffisant pour mener une opération de paix. Après que le Conseil de sécurité a établi une nouvelle mission, et en attendant que l'Assemblée générale approuve un budget, le secrétaire général est autorisé à dépenser jusqu'à 10 millions de dollars américains par année et par mission, pour payer des « frais généraux imprévus et extraordinaires ». Un peu plus tard dans le cours des choses, une fois que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

On ne saurait trop exagérer la mesure dans laquelle les systèmes et méthodes de financement insuffisants, inefficaces et restrictifs contribuent aux problèmes de l'ONU
